



Procédure pour une licence - mineur

(saison 2023 – 2024)

PROCEDURE ACCESSIBLE DEPUIS UN TELEPHONE PORTABLE

- 1. Suite à la connexion au *site internet du club* : www.cadillac-handball.org, j'ai lu la *charte du licencié* et le *règlement intérieur*.
- 2. Je complète soigneusement le *formulaire de renseignements en ligne* du club : je reçois rapidement et par l'intermédiaire du club un lien de la FFHandball (mail de noreply@gesthand.net).
- 3. Je consulte le *questionnaire de santé* sur le site du club. **SI JE DOIS REPENDRE « OUI » AU MOINS UNE FOIS**, j'imprime le *certificat médical* et je le fais compléter par mon médecin sinon je compléterai le questionnaire en ligne : le certificat médical n'est pas obligatoire, y compris pour une première licence.
- 4. Je réunis les documents suivants, scannés ou photographiés proprement sur mon ordinateur ou mon téléphone : le *certificat médical* s'il y a lieu ainsi qu'une *pièce d'identité* (carte d'identité, passeport ou livret de famille) et une *photo d'identité* si ces dernières ont respectivement plus de 5 et 3 ans dans le cas d'un renouvellement.

Une fois les documents nécessaires réunis, je me connecte avec le lien envoyé par noreply@gesthand.net, je vérifie les informations déjà présentes sur mon profil, j'apporte les modifications nécessaires puis je me laisse guider : en moins de 5 minutes la licence peut être finalisée ; les différentes signatures se font électroniquement. Attention, une licence commencée doit aller à son terme sinon les informations seront perdues.

Tous les documents mis en ligne seront prioritairement au format JPEG (et/ou PDF) et dans le sens de la lecture.

- 5. Je ne remets au *club* (membre de bureau ou encadrant) que le *règlement* de la licence de mon enfant.

Le règlement de la cotisation peut se faire en chèque(s) à l'ordre de « UAC Handball », espèces ou bons ANCV.

Possibilité de régler en ligne avec HelloAsso ! Si vous choisissez cette option, un mail vous sera envoyé pour payer.

Reconduction par le gouvernement du Pass'Sport (bénéficiaire de l'ARS, de l'AAEH ou l'AAH) d'un montant de 50€ :
merci de **transférer au club le mail** donnant le code nécessaire à la délivrance du Pass.

Bon de 20€ offert par la commune de Cadillac pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans: bon délivrable auprès du secrétariat de la mairie sur présentation du livret de famille et justificatif de domicile. Le **bon est à joindre IMPERATIVEMENT au règlement** s'il y a lieu.

- ☞ Joueurs nés après 2012 : 80 €
- ☞ Joueurs nés entre 2007 et 2011 : 100 €
- ☞ Joueurs + de 16 ans : 125 €

Réduction sur l'ensemble des licences à partir de 2 licenciés de la même famille (même adresse)

2 licenciés : réduction de 10 % - 3 licenciés : réduction de 15 % - 4 licenciés : réduction de 20 %

Toute demande de facture doit être adressée à tresouachandball@gmail.com en rappelant nom, prénom et adresse du licencié

En cas de difficultés, le club mettra en place des temps de permanence.

Une licence validée par le club est une licence finalisée, correctement remplie ET payée !

La licence est ensuite qualifiée par la FFHB (compter entre quelques heures à quelques semaines) ; le licencié la reçoit par mail.